



Mercredi 29 juin 2022

## **L'apprentissage dans l'artisanat est un investissement pour l'avenir qui tient toutes ses promesses.**

**« Préservons cette dynamique en garantissant son financement dans la durée »,  
Joël Fourny, président de CMA France**

**Demain, alors que se tiendra l'assemblée générale de France Compétences, la question du financement de l'apprentissage en France sera au cœur de tous les débats. Si la situation financière préoccupante de France compétences ne saurait lui être imputée et doit être prise en compte, nous demandons que ces arbitrages ne soient pas rendus dans une logique purement comptable.**

**A l'heure où un certain nombre de recommandations préconisent une baisse parfois conséquente des coûts contrats, le réseau des CMA, en lien avec les organisations professionnelles, souhaite appeler l'attention de l'Etat sur les risques que pourraient engendrer une telle décision.**

- Le réseau des CMA forme actuellement 110 000 apprentis, dont 90 % prépare un diplôme de niveau 3 ou 4, qui sont réputés être les diplômes à valeur ajoutée la plus forte, en matière d'insertion professionnelle des jeunes. 46 % de ces apprentis ont moins de 18 ans et 80 % des jeunes diplômés sont en emploi après sept mois.
- Les CFA des CMA accompagnent également 25 % des jeunes qui se sont engagés dans la prépa apprentissage, dispositif innovant à destination de jeunes sans formation et éloignés de l'emploi. 80 % de ces jeunes vont au terme de leur parcours, 71 % signent un contrat d'apprentissage.
- CMA France déploie, à la demande et avec l'appui des organisations professionnelles, en complément des diplômes de l'éducation nationale, une offre de certification du niveau 4 au niveau 5 qui permet notamment aux apprentis de réaliser des parcours vers m'emploi dans l'artisanat.

*« Nous le redisons : Il serait dangereux d'appliquer une mesure de baisse uniforme sans regarder les performances des formations, titres et diplômes impactés. Notre pays doit absolument continuer à accompagner fortement la formation en apprentissage. C'est un impératif pour répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée de nos entreprises artisanales dans un contexte de forte tension pour de nombreux secteurs et métiers. », souligne Joël Fourny, président de CMA France.*

Nous sommes convaincus que la dynamique vertueuse de l'apprentissage ne pourra être préservée et continuer à porter ses fruits que si nous parvenons à trouver de nouveaux équilibres entre les voies de la formation que sont l'apprentissage, la voie scolaire et la voie universitaire.

La révision des aides versées aux employeurs tout comme la révision des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, ne doivent pas être appliquées de façon uniforme. Elles doivent prendre en compte :

- la valeur ajoutée pour l'emploi des jeunes ;
- les niveaux et les coûts réels de la formation, y compris en tenant compte de certains particularismes comme ceux de l'outre-mer et de la problématique de la vie chère ;
- l'enjeu que représente certaines formations à faibles effectifs en matière de préservation de savoir-faire parfois menacés de disparition

La question des investissements doit également trouver des réponses. Certaines formations nécessitent des plateaux techniques coûteux, cette charge comme la coordination des financeurs doit être précisée et prise en compte.

**« La réforme de la formation professionnelle de 2018 a permis un essor considérable de l'apprentissage. Nous y avons pris notre part avec des résultats importants en dépit de la crise sanitaire et de la crise économique, nos effectifs ont en effet augmenté de 4% en 2020 et de 9,5 % en 2021 faisant du réseau des CMA le 1er formateur de France. Préservons cette dynamique et cet outil performant qui a fait toutes ses preuves en matière d'insertion dans l'emploi. Plus que jamais l'apprentissage est une chance, c'est une garantie contre le chômage, un investissement pour nos entreprises, nos territoires et l'avenir de la jeunesse de notre pays. »** rajoute Joël Fourny, président de CMA France.



**Contact presse :** Manon Caenen - [m.caenen@the-arcane.com](mailto:m.caenen@the-arcane.com) / 06 69 90 69 15



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)